



**PROCÈS-VERBAL DES RÉSULTATS DE PRÉ-ADMISSIBILITÉ DU CONCOURS SUR
ÉPREUVES POUR L'ACCÈS AU CORPS DES ARCHITECTES EN CHEF DES MONUMENTS
HISTORIQUES, SESSION 2023**

Liste (par ordre alphabétique) des candidats déclarés **pré-admissibles**
après délibération du jury :

NOM	PRÉNOM
BROISE	Sébastien
CAPRON	Alice
CHAPUIS	Antoine
CHOISIE	Stéphane
CLÉMENT	Guillaume
CLOUET	Thomas
COUDIÈRE	Stanislas
DUPUY	Vincent
FAURE	Maxime
FLECK	Bertrand
GABAY	Max-Arthur
GILLET	Matthieu
HANSEN	Carsten
LOUAIL	Marc
MONTREAU	Thomas
MOUCHEL	Pierre
POUJADE-BALTAZARD	Charles
RIGOT	Clément
de ROUGÉ	Marie-Liesse
WARAU	Kévin

(sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises
par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement).

La présente décision peut être contestée par voie de recours contentieux devant la juridiction
administrative compétente, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

A Paris, le 26 mai 2023

Le président du jury empêché,
La vice-présidente du jury :

Madame Isabelle MARÉCHAL